Mouhamadou MA

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL
MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
CHEMIN DE JOINVILLE, 26
1216 – GENEVE – SUISSE
tel : (4122) 918 02 30
fax : (4122) 74 00 711
E-mail : mission.senegal@ties.itu.int

39

Genève, le

**DECLARATION DU SENEGAL**
**A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU CAP-VERT**
**40e/61- 2mn**

**Monsieur le Président,**

Au nom de ma délégation, je voudrais remercier Son Excellence M. José Carlos Lopes Correia pour son exposé ainsi que pour le rapport national qui renseigne de façon détaillée sur le suivi des recommandations issues du premier cycle de l'Examen périodique universel.

En sa qualité d'Etat Partie à plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, le Cap-Vert s'est engagé dans la promotion et de la protection des droits de l'homme, engagement illustré, notamment, par le renforcement du système national de protection des droits de l'homme, ainsi que par l'adoption du Plan national pour les droits de l'homme et la citoyenneté.

A cet égard, ma délégation voudrait encourager le Cap-Vert à poursuivre les consultations devant aboutir à l'installation du Médiateur de la Justice qui contribuera certainement à consolider ses progrès en matière de promotion et de protection des droits de l'homme.

Il convient, par ailleurs, de saluer les efforts déployés pour la protection des personnes vulnérables, en particulier les enfants et les femmes.

Pour terminer, ma délégation souhaiterait faire les recommandations suivantes :

- Renforcer les mesures dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux enfants,
- Poursuivre les efforts de protection et de promotion des droits des personnes vulnérables.

Je vous remercie.